

ACCES

Itinéraire partant de la capitainerie du port de Miramar. Nombreux parkings disponibles à Miramar.

PRESENTATION

Parcours très prisé par les habitants des environs et sans aucune difficulté. Il permet de découvrir les vieux salins d'Hyères avec l'observation de nombreux oiseaux (hérons, flamants roses, grèbes, etc..) et aussi de cheminer sur un littoral sans constructions dans un cadre naturel apaisant. A parcourir plutôt hors saison estivale. La majorité du parcours se fait sur un chemin entre mer et marais et peut être agrémenté d'une baignade.

DIFFICULTES

Aucune difficulté si ce n'est la longueur du parcours. Le dénivelé est nul et on croise de nombreux cyclistes.

DESCRIPTIF

De la capitainerie, prendre le boulevard du front de mer pour rejoindre la plage de Miramar **1** Longez la plage jusqu'aux anciens blockhaus **2** et prenez un chemin aménagé entre des canisses qui permet de parvenir jusqu'à proximité du camping **3** (Après le camping 4), le chemin passe entre la mer à gauche et les marais à droite, il y a parfois un petit diverticule mais il est très difficile de se tromper car l'accès au marais est grillagé. A plusieurs endroits, il est possible de quitter le chemin pour passer côté mer **6**, c'est au choix de chacun !

On rejoint un grand parking **7** en environ trois kilomètres sans trouver le temps car le cadre naturel est très agréable ! Continuez le long de la mer jusqu'au Port Pothuau et à sa capitainerie où on trouvera une passerelle **8** pour traverser un bras d'eau. Il faut ensuite continuer tout droit pour rejoindre la rue Saint-Nicolas **9** l'emprunter jusqu'à son terme et entrer dans l'espace nature des salins d'Hyères **10** géré et animé par la Ligue de Protection des Oiseaux. Attention, il y a des horaires d'ouverture et il vaut mieux consulter le site avant de partir. Allez jusqu'à la maison des salins **12** où des animateurs (très accueillants) vous feront observer les nombreuses espèces peuplant les marais.

Après votre visite, revenez jusqu'à la rue Saint-Nicolas et au premier carrefour **11** prenez à gauche la rue de la Rascasse. Après quelques immeubles, vous trouverez sur la gauche un point de vue sur les marais **13** où on peut faire de belles observations d'oiseaux. Continuez ensuite la rue de la Rascasse jusqu'à un grand parking. La rue fait alors un grand virage à 90° et rejoint la plage du Pentagone et le chemin de l'aller. Le retour se fait par le même chemin avec éventuellement un crochet par le port de Miramar.

Tracé enregistré le : 04-11-2021

Denivelé : 45 mètres

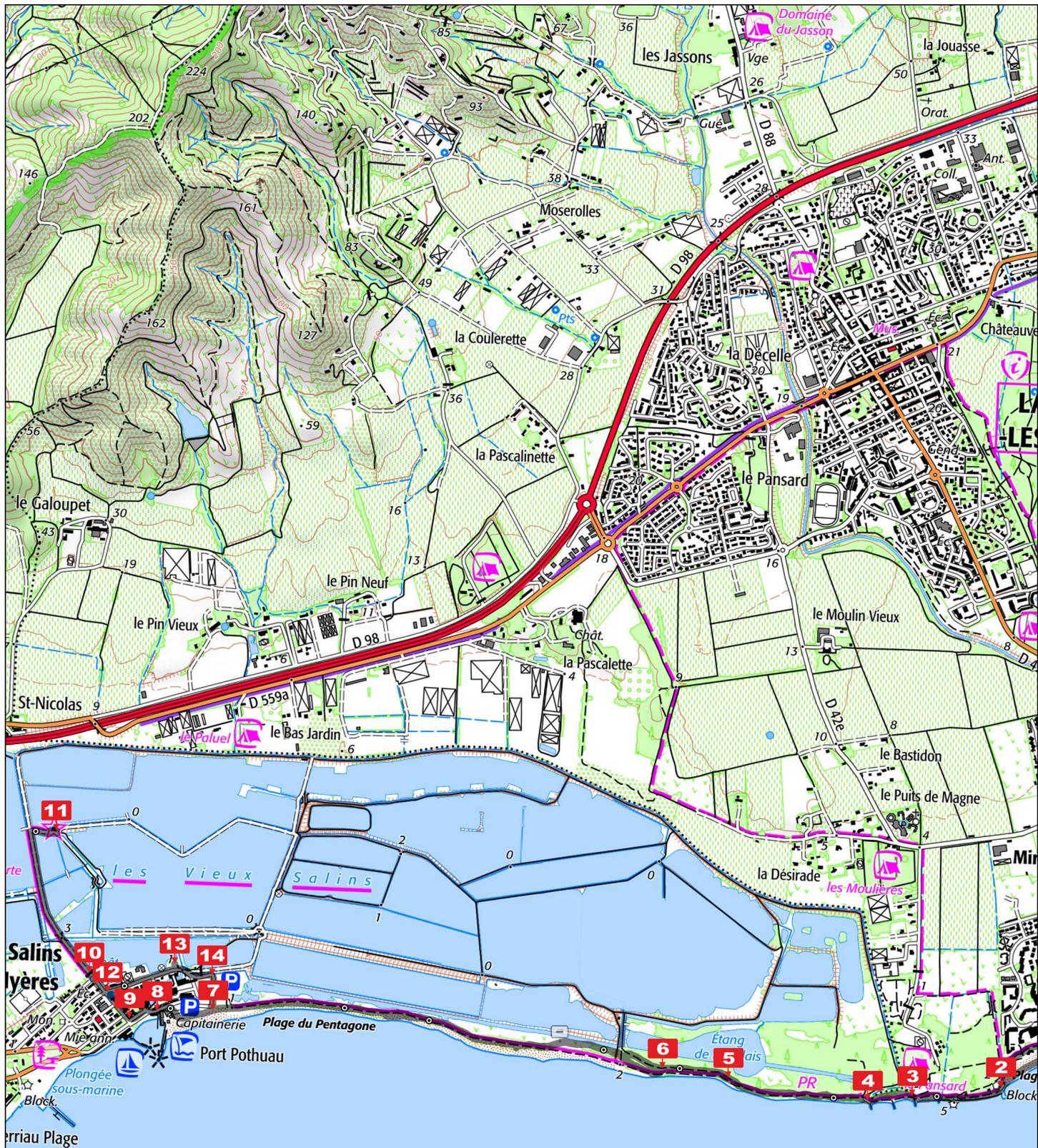
Denivelé négatif : 45 mètres

Distance parcourue : 10.501 Km

Altitude maximale : 2 mètres

Altitude minimale : 0 mètres





R a d e d ' H y è r e s